

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple – Un But – Une Foi

-----  
MINISTRE DE L'URBANISME  
ET DE L'AMENAGEMENT  
DU TERRITOIRE

-----  
DIRECTION DE  
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

*Le Directeur*

N° 367 ..... MUAT/DAT

13 JUIL. 2005  
Dakar, le .....

**Objet : Transmission de compte rendu**

**Madame la Directrice Générale,**

Je vous transmets, ci-joint, le compte rendu de la réunion sur la cartographie des infrastructures sociales tenue à la Direction de l'Aménagement du Territoire le 06 juillet 2006.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, **Madame la Directrice Générale**, à l'assurance de ma très haute considération.



**Mamadou Lamine KANE**

A /

Madame la Directrice Générale de  
l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS)

**DAKAR**

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

=====

MINISTERE DE L'URBANISME  
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

=====

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT  
DU TERRITOIRE

N°.....MUAT / DAT

Dakar, le.....

## CARTOGRAPHIE DES INFRASTRUCTURES SOCIALES

.....

COMPTE RENDU DE REUNION

du Mercredi 06 juillet 2005

Le mercredi 06 juillet 2005 à 10 30 mn heures, s'est tenue dans la salle de conférences de la Direction de l'Aménagement du Territoire, une réunion sur la cartographie des infrastructures sociales. En ouvrant la séance à 10h 30mn, le Directeur Mamadou lamine KANE a d'abord présenté le contexte dans lequel la réunion a été convoquée. En effet c'est suite à la lettre directive du Premier Ministre (n° 712/PM/CAB/SNF du 09 juin 2005) qu'il est demandé de veiller à un meilleur maillage des infrastructures sociales sur le territoire national.

L'invitation à la présente réunion, se justifie par le fait que les ministères sont des acteurs de l'aménagement du territoire et par conséquent, il est nécessaire de procéder à une mise en cohérence des réalisations dans ce domaine. Il faut remarquer que la plupart des services conviés n'ont pas assisté à la réunion (la liste de présence est en annexe).

Après avoir brièvement rappelé les attributions de la Direction de l'Aménagement du Territoire, le Directeur a proposé l'ordre du jour suivant qui a été adopté :

- état des lieux ;
- critères de localisation ;
- perspectives ;
- mise en place d'un comité de suivi.

Monsieur Pierre SARR (DAT) a commencé par présenter trois cartes thématiques : santé (postes et cases de santé), hydraulique (forages) et infrastructures routières (routes bitumées). C'est en fait une représentation pour mettre en exergue les déséquilibres des équipements à travers le territoire national.

Mr Amadou G. SEYE de la Direction de la Planification et des Réformes de l'Education a informé de l'existence d'une base de données jusqu'en 2005, qu'il est possible de mettre à la disposition de la DAT. Il a ensuite expliqué que disposant d'un système d'information géographique, des équipes sont sur le terrain entrain de faire la collecte de données. Il a également fait part des changements qui peuvent intervenir dans la programmation de la construction d'infrastructures, justifiés par une stratégie de rééquilibrage pour satisfaire les besoins exprimés. Il a donné à ce titre l'exemple d'une diminution de nombre de classes programmées au primaire au profit de la construction de collèges.

Monsieur Mohamed GUEYE de la Direction des Constructions et de l'équipement scolaires et sanitaires, a précisé que sa structure intervient sur commande. Il évoque cependant le réglage nécessaire dans la planification des infrastructures pour éviter la déperdition des investissements en terme de sous utilisation des équipements. Il invite également les structures concernées (éducation, santé) à programmer des infrastructures accompagnées d'équipements annexes (bureaux, toilettes.).

Monsieur Bakary DJIBA de la Direction de la Prévision et de la Statistique, informe de l'existence de données démographiques provisoires en 2002 (village, arrondissement, département). Il cite une expérience menée en 1989 et en 2002 avec le C.S.E., sur la question de l'accessibilité aux services sociaux de base, qui concerne plus de treize mille (13.000) villages. L'étude est menée dans le cadre de la cartographie de la pauvreté.

Le Directeur a abordé le deuxième point de l'ordre du jour relatif aux critères de localisation. Pour l'éducation, trois (3) critères sont retenus :

- la démographie ;
- la distance ;
- le niveau d'équipement socio-économique.

Dans les discussions qui ont suivi, il est ressorti que le critère démographique n'est pas toujours suffisant et que dans certaines situations, la simple expression de satisfaction d'un besoin social, justifie l'existence d'un équipement.

Le Directeur a ensuite introduit la proposition de mise en place d'un groupe de travail et a souhaité recueillir les avis sur sa composition, son fonctionnement et son mandat.

Le comité de suivi retenu est composé des points focaux des secteurs suivants :

- éducation ;
- santé ;
- hydraulique ;
- prévision et statistique ;
- travaux publics

La Direction de l'Aménagement du Territoire assurera la coordination.

La conclusion de la réunion a retenu à titre de recommandations :

- l'élaboration de projet de termes de référence par la Direction de l'Aménagement du Territoire ;
- la collecte de données existantes ;
- l'invitation d'autres structures réalisant des infrastructures : Agence de Développement Municipal, Organisations non gouvernementales (voir annexes) ;
- la tenue d'une seconde réunion dans quinze (15) jours.

La séance a été levée à 12h 15mn.

Lamda Emilie MANGA

## Annexes

### Liste de présence :

Prénom	NOM	STRUCTURE	ADRESSE : tel ; e-mail
Mamadou L.	KANE	DAT/MUAT	8222466
Amadou Gueye	SEYE	DPRE/MG /M E	5039621 ; agseye@hotmail.com
Bakary	DJIBA	DPS/MEF	8240301/5526681; djibakary@hotmail.com
Philippe	DIOUF	DAT/MUAT	8222466; phildiouf@yahoo.fr
Oumou K.	KHOULE	DAT/MUAT	8222466
Waly	DIOUF	DAT/MUAT	8222466; waly.diouf@caramail.com
Mohamed	GUEYE	MPBHC/DCESS	8220141;
Ahmidou	THIAM	DAT/MUAT	8222466;
Ursule	DIOUF	DAT/MUAT	8222466; ursule_8@hotmail.com
Lamdya E.	MANGA	DAT/MUAT	8222466; emiliemanga@hotmail.com
Pierre	SARR	DAT/MUAT	8222466; petersarr@yahoo.fr

### Liste des structures concernées

Agence Autonome des Travaux Routiers (AATR)

Fonds national de Promotion de la Jeunesse (FNPJ)

Agence sénégalaise d'électrification rurale (ASER)

Direction des Travaux Publics

Direction des Etablissements de Santé

Direction de la Planification et des réformes de l'Education

Direction de la Prévision et de la Statistique

Direction du Génie rural, des Bassins de rétention et des lacs artificiels

Programme National d'Infrastructures Rurales (PNIR)

Programme de Soutien aux initiatives de Développement Local (PSIDEL)

Agence du Fonds de Développement Social (AFDS)

Direction de l'hydraulique

Plan international

Vision Mondiale

CARITAS